

## LA CAILLETERIE (Houlbec Cocherel)

Selon Charpillon, LA CALTERIE était un quart de fief relevant de Crèvecoeur, qui fut possédée par la famille Le Prévost.

La baronnie de Crèvecoeur est située près de La Croix Saint Leufroy. Le 22 décembre 1709, Louis Hyacinthe Castel de St Pierre rendait aveu au roi, de sa baronnie (source : Les Baronnies de La Croix Saint-Leufroy et de Crèvecoeur – abbé Letort). Ce document permet de reconstituer les droits du baron de Crèvecoeur et notamment les fiefs relevant du baron de Crèvecoeur. Parmi ceux-ci figurent « Le fief situé au Haut-Cocherel, appelé la Calterie, appartenant à Robert Le Prevost, seigneur du Haut et Bas-Cocherel. »

Nous pouvons donc considérer que la Cailleterie constitue l'un des quatre fiefs d'Houlbec Cocherel :

- 1) Houlbec-Le-Pré
- 2) Houlbec-La-Salle
- 3) Haut- Cocherel ou la Cailleterie, relevant de la baronnie de Crèvecoeur
- 4) Bas Cocherel, relevant de la baronnie de la Grâce à Saint-Pierre-de-Bailleul et que les religieux de St Ouen ont possédé jusqu'en 1578

Ceci nous permet de reconstituer assez facilement la série des propriétaires de la Cailleterie car il y a de nombreux documents aux archives d'Evreux concernant ces fiefs, notamment le Charrier Le Prévost de Cocherel (E2751), une note généalogique de M. Le Pesant ( datant probablement de 1964 - photocopiée) sur la famille Le Prevost de 1525 à 1726, un dossier volumineux (E2770) sur les procès entre les seigneurs d'Houlbec-le-Pré et Houlbec-La-Salle (les deux fiefs ont été réunis dans la même main par Paul Tanneguy de La Luzerne) et les seigneurs du Haut-Cocherel et du Bas-Cocherel (les deux fiefs ont été réunis dans la même main par François Le Prevost), a propos du patronage des églises Saint Pierre d'Houlbec et Notre Dame de Cocherel.

La réunion des deux fiefs du Haut Cocherel et du Bas Cocherel par François Le PREVOST et la construction du château de COCHEREL par la famille Le PREVOST dans la première moitié du XVIIème siècle explique probablement pourquoi le fief du Haut Cocherel a progressivement perdu de son importance et s'est transformé en « La Ferme de la Cailleterie »

Ainsi l'acte de partage de la succession de François II Le PREVOST en 1655 (E2751) distingue le fief du Haut Cocherel et la Ferme de la Cailleterie; il y a 6 lots :

- Le premier lot est constitué de « la terre et seigneurie de Cocherel, maison seigneuriale, granges et écuries, jardin clos,... qui consiste en deux grands fiefs de haubert appelés le Haut et Bas Cocherel,.. » - « Robert Le PREVOST aîné a fait choix du premier lot »
- le deuxième lot est constitué par « la ferme de la Cailleterie consistante en maison et mesures, etables, granges et terres labourables, sise au hameau de la Cailleterie sise sur les fiefs du Haut Cocherel et du Bas et sur le fief d'Houlbec, à la quantité de quarante acres de terres ou environ,.. » « Par ledit René Le PREVOST a été choisi le deuxième lot »

### LISTE DE PROPRIETAIRES SUCCESSIFS

- 1) Pierre de MANSIGNY. Après la mort de Pierre de MANSIGNY, seigneur d'Houlbec & du Haut Cocherel, décédé en 1347, ses biens furent partagés entre sa veuve et ses deux filles. L'aînée, qui épousa N. Dumesnil, choisit le fief de Cocherel

- 2) Alips BRODON : On lit dans un aveu d'Acquigny, de 1455: « Item Alips BRODON, damoiselle, tient d'Acquigny ou Crevecoeur, un quart de fief assis au Haut-Cocherel, et environ » (Charpillon)
  
- 3) Jean d'ESTANCON. Lorsque Jean d'Estançon acheta Houlbec le 25 février 1507, il était déjà seigneur du Haut-Cocherel (Charpillon). Ainsi, les trois fiefs situés dans la même paroisse, savoir, celui du Haut Cocherel, celui d'Houlbec le Prey et celui d'Houbec la Salle se trouvent réunis dans la main de Jean d'ESTANCON. Sa succession fut partagée en 1539 entre ses deux filles, Marguerite et Anne. Louis, son fils était chevalier de Rhodes.
  
- 4) Marguerite d'ESTANCON, qui avait épousé Christophe de la Grandière eut en partage le fief du Prey et celui du Haut Cocherel. Elle fut taxée en 1562 pour le ban à 32 l. Elle donna aveu, le 12 août 1568 pour le fief de Haut-Cocherel (Charpillon). Elle est décédée en 1584. Christophe de la GRANDIERE eut deux fils Jean & Mathurin. Marguerite d'ESTANCON étant morte après lui, sa succession fut dévolue à Jean de la GRANDIERE et à Anne de la GRANDIERE, fille de Mathurin.
  
- 5) Anne de LA GRANDIERE eut le fief du Haut Cocherel. Elle épousa Charles de COURCELLES, sieur de Saint Rémi.
  
- 6) Francois LE PREVOST, pourvu le 5-8-1585 de l'office de maitre en la cour des comptes de ROUEN, seigneur du BOSGOUET, du BAS COCHEREL et du HAUT COCHEREL par acquisition de Anne de la GRANDIERE, veuve de Charles de COURSEULLES, seigneur de St REMY, en date du 25-4-1603 (E2770). Il mourut à COCHEREL le 26-8-1628. Il avait épousé à Saint Patrice de Rouen le 12-8-1594, Mle Diane de BREVEDENT, fille de Jean de BREVEDENT, seigneur de SAHURS, lieutenant général au baillage de ROUEN et de Marie GONTREN. Elle mourut à Paris le 10-8-1622 et fut inhumée à Cocherel le 20-8-1622 (E 2751 et E 2771), d'où :
  
- 7) François LE PREVOST, pourvu de l'office de lieutenant général civil et criminel au baillage et siège présidial d'EVREUX en 1628, office qu'il possédait encore en 1636 mais résigna avant 1646. Seigneur du Haut et du Bas Cocherel et du BOIS BIGOT, il mourut en 1655. Il avait épousé le 26-4-1626 Marie DUPONT, de Paris, fille de de secrétaire du roi.
  
- 8) Robert LE PREVOST, chevalier, seigneur de COCHEREL(Haut et Bas) , conseiller du Roi en ses conseils , mort en août 1700 à Paris, où en 1698 il était domicilié à l'hotel de BOURBON, rue Jacob, paroisse de St Eustache (E 2751). Il avait épousé le 6-3-1674 Bonne-Catherine de SAINT GILLES, veuve de Charles LE GOUEZ DE GRAYE, morte à COCHEREL sans postérité le 29-10-1681. Robert Le Prevost était dans une situation financière peu brillante.  
C'est Robert LE PREVOST qui découvrit le dolmen ainsi décrit par A.G. Poulain (En vallée d'Eure et sur le plateau de Madrie -1963) : « Il existait au trège des Hautes Berges (*limité au NE par le sentier d'Houlbec à la Fortelle, au SO par la côte dominant la route de Chambray à Pacy*), à la limite des communes de Ménilles et de Houlbec Cocherel un dolmen détruit en partie à la fin du XVIIème et voici comment : en 1685 le seigneur de Cocherel ayant besoin de moellons pour réparer la bajoierie de la porte à bateaux de ses moulins fit enlever deux

pierres debout qui dépassaient de 0m 40 environ le niveau du sol. Ces pierres débarassées de la terre qui les recouvraient en partie, mesuraient 2 m de hauteur, 1 m de largeur, et 0.5 m d'épaisseur. Plusieurs autres pierres de même dimensions et une plus petite étaient posées au bout, dans le sens horizontal. On recueilli dans le sol vingt squelettes couchés, les bras allongés le long du corps. Sous leur tête se trouvaient des haches polies en silex de la contrée et en serpentins ainsi que d'autres instruments, des poinçons en silex et en os, trois vases ornements avec l'ongle, un polisseur en grès. On lira la relation de ces fouilles sommaires dans le livre de Le Brasseur : Histoire Civile et Ecclésiastique du Comté d'Evreux – Paris 1722). En 1885, Edouard Ferray, ancien maire d'Evreux y pratiqua de nouvelles fouilles qui confirmèrent les dires de Le Brasseur »

- 9) Comme indiqué ci-dessus le fief du Haut Cocherel et la ferme de la Cailleterie sont distingués dans l'acte de partage et c'est son frère René LE PREVOST qui hérita de la Ferme de la Cailleterie. René LE PREVOST est né à Evreux en 1629, écuyer sieur de Valmont, il est inhumé à Hardencourt le 2-11-1704. Son fils Charles LE PREVOST, écuyer, capitaine au régiment royal des vaisseaux est mort à Burgos en Espagne en 1708 .
  
- 9) Guillaume- Etienne LE PREVOST, frère de Robert, sous diacre, abbé de COCHEREL, seigneur du BOIS BIGOT, puis du Haut et Bas Cocherel qu'il vendit le 30-5-1725 ( E 2780). Il était chapelain des chapelles royales des château du LOUVRE et de BOURBON (E2786 et E2774). Dernier représentant de sa famille, il mourut à Cocherel le 24-6-1726 et y fut inhumé le 25 au pied de la Croix du cimetière. Il refuse la succession de Robert, mais hérite semble t'il de la majeure partie des biens listé dans l'acte de partage de 1655.
  
- 10) Jean Baptiste Pierre Martin Robert Louis VIARD achète à Guillaume Etienne LE PREVOST le 30 Mai 1725 le fief du BOIS BIGOT à Authouillet, la ferme de ROUVRAY et la CAILLETERIE (il semble que l'on ne parle pas dans l'acte de « fief »). LE 14 et 15 février 1742 Pierre Martin VIARD vend à l'abbé Jacques LE BALLIF et à Guillaume Le BALLIF MENAGER les biens ci-dessus (plus la ferme de la CORNOUILLERAYE relevant de l'abbé de Jumièges sise à JOUY et un vignoble situé au hameau du petit COCHEREL paroisse d'Hardencourt.)
  
- 11) Abbé Jacques LE BALLIF MENAGER. Vente le 13 septembre 1765 à M. et Mme LE BALLIF de la ferme de la CAILLETERIE, du vignoble d'Hardencourt et autres biens à Cocherel, moyennant 12.000 livres ( 9000 pour la ferme et 3000 pour le vignoble). La description de la ferme est limitée : « Une ferme audit sieur abbé LE BALLIF MENAGER assise en la paroisse de Cocherel, baillage du Pont de l'Arche, au hameau de la Cailleterie consistante en une Cour et enclos édifée de quelques bâtiments à usage de laditte ferme ainsi qu'il est un jardin via avia la porte de la ferme. Les terres,.... »
  
- 12) Guillaume LE BALLIF MENAGER : Aveu de Nicolas BLANCBUISSON à Guillaume LE BALLIF MENAGER, chevalier seigneur du Haut et Bas Cocherel, La Fortelle et autres lieux, patron dudit lieu de Notre Dame de Cocherel, St Pierre de Houlbec, Conseiller du Roi en ses Conseils et son premier avocat général au parlement de Normandie.
  
- 13) Henri- Nicolas LE BALLIF (jusqu'en 1791)

14) famille DELACROIX ou Crucias de la CROIX de 1791 à c. 1916 date de l'achat par Aristide BRIAND (à préciser)

15) Aristide BRIAND

André Beauguitte dans son livre « Le Chemin de Cocherel » raconte l'acquisition (p 133) : « Un jour Briand apprit qu'une vente immobilière allait avoir lieu à Cocherel; la châtelaine du pays, la comtesse de LA CROIX, avait décidé de se séparer de l'ensemble de ses propriétés. Certes il n'était pas question pour BRIAND d'acheter le château, mais il pouvait du moins envisager d'acquérir la ferme des Hulottes qui se dressait au bord de la route, juste en face de sa chaumière, ou celle de la Cailletterie qui se trouvait en haut de la côte. Alors il décida de calculer le montant de son avoir, mais comme il n'aimait pas les chiffres, il confia ce soin à Peycelon. Celui-ci ouvrit toutes les enveloppes, fit l'addition de leur contenu et apporta à Briand un état récapitulatif dont le total le surprit: il ne se croyait pas si riche. Néanmoins la somme qu'il possédait ne correspondait pas au prix qu'on lui avait indiqué comme étant celui auquel serait vraisemblablement adjugé les terres et les deux corps de logis. Il alla trouver le notaire de Pacy sur Eure et obtint un prêt qui lui permit de réaliser l'acquisition qu'il souhaitait tant »

Le terrain sec et perméable produisait un cidre bouché de grande renommée.

Le président BRIAND n'était pas chien. Quand il descendait à la Cailletterie, il ne dédaignait pas s'asseoir à la table du métayer et déguster un morceau de lard en sa compagnie. Il n'hésitait pas non plus à prendre l'apéritif au café en compagnie des gens du village.

A la fin de sa vie Aristide BRIAND était devenu un puissant propriétaire, possédant 700 hectares de terres et de bois. (J. Eric Vanniouwenbourg – Eure Inter Vernon du 19 avril 1984)

André Beauguitte continue : « Un jour, il me posa à brûle-pourpoint une question:

– Qu'est ce que j'ai fait de mieux dans ma vie?

.....

– Eh bien, ce que j'ai fait de mieux de ma vie, c'est d'avoir décidé plus de trente cultivateurs de Cocherel à troquer des lopins de terre avec moi, ce qui m'a permis de remembrer mon domaine. »

16) M. et Mme BILLIAU, neveu et nièce d'Aristide BRIAND deviennent propriétaire de la Cailletterie après le décès d'Aristide Briand, terrassé par une crise d'urémie dans la nuit du 6 au 7 mars 1932. André Beauguitte raconte : « Un clair après midi, il était monté en voiture jusqu'à la maison qu'habitait M. et Mme Billau, face à la chapelle et au petit cimetière et ils montèrent ensemble à la ferme. Là, Aristide Briand descendit de voiture et entraîna son neveu jusqu'au bord du plateau d'où l'on découvre les prés et les champs qui parsèment la plaine. Il embrassa d'un coup d'oeil satisfait son domaine, il contempla les terres qu'il avait échangées contre d'autres parcelles et qui formaient maintenant un bien d'un seul tenant. Sa main se tendit vers l'horizon, décrivit un large demi-cercle et il dit à M. Billau:

- Tu vois toutes ces terres? Elles seront bientôt à toi. Surtout ne t'en sépare jamais quand je serais mort. Si tu le faisais je viendrais la nuit te tirer par les pieds! Et il ajouta – Tu entends bien, tout cela sera à toi, quoi qu'on puisse te dire, retiens ceci; je n'ai que toi »

17) André et Jacques PERAULT.

Selon Le Démocrate Vernonnais du 1er Mars 1989 p.12 : L'exploitation de MM André et Jacques (son fils) Perault à la Cailletterie – La bonne utilisation du Pétrole Blanc – La 1ère exploitation laitière de notre hexagone « C'est en 1960 que MM André et Jacques PERAULT (photo), réunis aujourd'hui sous le régime d'une SCEA ont acheté la ferme de la Cailletterie qui appartenait alors à

Aristide Briand. Au départ de l'exploitation, le troupeau n'était constitué que de 40 laitières normandes. A partir de 1970, le nombre de laitières a été multiplié par 10 (essentiellement des vaches laitières de race Holstein).

En 1988, le niveau d'étable a été de 7500kg de lait par vache. Sur une cinquantaine d'ha, le blé est cultivé, tandis que sont conservées également des prairies permanentes. L'entreprise cultive également du maïs pour l'ensilage, ainsi que du colza et de la luzerne.

30 tonnes d'aliments sont nécessaires chaque jour: maïs,herbe, lactosérum, pulpe de betterave et de paille arrosée de mélasse. Enfin quand la météorologie le permet les génisses et vaches sont dans les prairies (sauf en hiver).

7000 litres de lait par jour. L'exploitation de la Cailleterie atteint ainsi le plus gros quota de France. Un concurrent existe au niveau européen, il est implanté en Espagne.

Depuis 1976, une partie de la production laitière est conditionnée en carton de 1litre pour être vendue en lai cru dans les magasins de notre région ainsi que dans la région parisienne.

Mais le lait cru a un grand concurrent, le lait UHT qui a fait baisser la vente. Pour pallier cela depuis 1980 une petite fromagerie permet de transformer la production. Elle emploie 8 personnes : fromage en faisselle « louchée Fermière » en pots de 400g à 40% et 0% de matière grasse, un fromage lissé sous la marque « Le Blanc Fermier » et « Paturage » (marque Intermarché) en font partie....

Il faut savoir que près de 300.000l de lait sont vendus sous la forme de lait casher.

21 personnes travaillent sur l'entreprise. André PERAULT indique « d'un point de vue économique, c'est une catastrophe »

18)M. Bonny Van RANST